Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Délégué interministériel à la langue française pour la cohésion sociale

MERCREDI 18 OCTOBRE 2017

LANGUE FRANÇAISE ET COHESION SOCIALE : ENJEUX ACTUELS ET STRATEGIES D'ACTION

COLLOQUE

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
9, place d'Iéna, Paris 16ème arrondissement

Cohésion sociale, crise migratoire, illettrisme et emploi, formation professionnelle, sont autant de sujets d'actualité que traverse la question de l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et à la maîtrise à la langue française. Or, dans notre pays, 6 millions de personnes ne maîtrisent pas suffisamment le français pour accomplir seules les démarches de la vie quotidienne ou s'insérer durablement sur le marché du travail, dont 3 millions sont en situation d'illettrisme.

A travers ce colloque, le Délégué interministériel à la langue française pour la cohésion sociale souhaite donner la parole aux acteurs en capacité de décoder les enjeux politiques, économiques et sociaux des questions linguistiques. Leurs propositions, et celles de ceux qui mettent en œuvre, au plus près des territoires et de leurs habitants, les politiques publiques qui contribuent à améliorer la maîtrise de la langue française, interrogent aujourd'hui les stratégies nationales et territoriales.

Dans ce contexte, une nouvelle conception de l'action publique autour de la langue française doit se faire jour. Rompre avec les logiques sectorielles, permettre à chacun d'accéder aux savoirs de base et de développer ses compétences, faire du plurilinguisme et de la francophonie des atouts, sont autant de défis à relever pour penser une politique linguistique globale au service du développement économique et social de notre pays et de ses territoires.

PROGRAMME (prévisionnel)

9h00 *Accueil café*

9h30 **Allocution d'accueil** de **Patrick BERNASCONI**, Président du CESE

Introduction par **Thierry LEPAON**, Délégué interministériel à la langue française pour la cohésion sociale et Président de l'ANLCI

Thème de la matinée : Politique linguistique française, les enjeux d'aujourd'hui et de demain

10h **La loi du 4 août 1994, dite loi TOUBON, vingt-trois ans après ?**
Intervention de **Jacques TOUBON**, Défenseur des droits.

Francophonie, Outre-mer et diversité linguistique- table ronde

La langue française compte aujourd'hui 274 millions de locuteurs à travers le monde. Sur l'échiquier géopolitique et linguistique mondial, la diffusion du français dans le monde est à la fois porteuse d'enjeux nationaux majeurs et perpétuellement confrontée à de nouveaux défis. Avant-postes de la francophonie, les territoires ultramarins sont l'un des atouts de la politique du français dans le monde.

Intervenants : **Bernard CERQUIGLINI,** Recteur honoraire de l'Agence universitaire de la Francophonie, **Jean-Marc DEFAYS,** Président de la fédération internationale des professeurs de français et Responsable du Service de Didactique et Méthodologie du français langue étrangère et seconde à l'université de Liège, **Loïc DEPECKER,** Délégué général à la langue française et aux langues de France, **Marie-Béatrice LEVAUX,** Conseillère au CESE, rapporteure de l'avis sur « le rôle de la France dans une francophonie dynamique ».

11h **Travail, immigration et langue française** - table ronde

La crise migratoire, les débats sur la directive « travailleurs détachés » et la clause Molière posent avec une acuité particulière la question d'une politique de la langue française en France. Quel accès à la langue française pour les personnes venues de l'étranger qui séjournent de manière temporaire ou durable sur le territoire français ? Quelle valorisation des compétences linguistiques dans le monde professionnel ?

Intervenants: **Louis GALLOIS,** Président de la Fédération des acteurs de la Solidarité, **Pascale GERARD,** Directrice des partenariats et de la diversité, Direction de la stratégie de l'AFPA, **Jean GROSSET,** Conseiller au CESE, rapporteur de l'avis sur les travailleurs détachés, **Didier LESCHI**, Directeur de l'office français de l'immigration et de l'intégration.

12h30 *Pause déjeuner sur place (buffet)*

Thème de l'après-midi : Les stratégies d'action

14h **Lutter contre l'illettrisme : un impératif économique et social, des stratégies nationales à renforcer** – table ronde

En 2015, France Stratégie éditait une note d'analyse intitulée : « lutter contre l'illettrisme, un impératif économique et social ». En 2017, les résultats d'un sondage CSA portant sur la perception de l'illettrisme dans le monde du travail confirment l'acuité du phénomène en entreprise. Récemment, le conseil d'orientation pour l'emploi (COE) a adopté, après une première étude sur ce sujet (2010), un nouveau rapport « Autonomisation, numérisation et emploi : l'impact sur les compétences ». Quelle stratégie nationale pour répondre à ces enjeux au moment où le Grand plan d'investissement 2018-2022 vient d'être rendu public ? Quelle est la place accordée aujourd'hui à la lutte contre l'illettrisme par les entreprises et les partenaires sociaux ?

Intervenants : **Marie-Claire CARRERE-GEE**, Présidente du conseil d'orientation pour l'emploi, **Samira DJOUADI,** Directrice de la fondation TF1**, Carine CHEVRIER,** Déléguée générale à l'emploi et à la formation (DGEFP) *sous réserve*, **Jean Luc PLACET,** TwC Consulting, **Michel YAHIEL**, Commissaire général de France Stratégie.

15h **Les stratégies d'action régionales et locales** – table ronde

Portée par le monde associatif et les acteurs institutionnels, la lutte contre l'illettrisme, liée pour des raisons historiques à la grande exclusion, est aujourd'hui au cœur des préoccupations de plusieurs politiques publiques. La mise en œuvre des politiques publiques dédiées à la formation professionnelle, à l'intégration des publics immigrés et à la lutte contre l'illettrisme, sont aujourd'hui largement décentralisées ou mises en œuvre par les niveaux régional et local de l'Etat. Comment les acteurs locaux s'en emparent-ils ? Quelles adéquations entre les dispositifs existants et les besoins des publics ? Quelles sont les conditions d'une action territoriale cohérente et efficace ?

Intervenants : **Danièle ASPERT**, Présidente du réseau des professionnels des centres de ressources illettrisme, **Fadéla BENRABIA**, Préfète déléguée à l'égalité des chances de Seine-Saint-Denis, **Jean-Karl DESCHAMPS** Secrétaire général adjoint de la Ligue de l'Enseignement et Conseiller au CESE, **Hervé FERNANDEZ**, Directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, **Cécile PARRENT-NUTTE**, Chargée de mission illettrisme Hauts-de-France.

16h **Le regard des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux : Constats et préconisations pour une politique de la langue française pour la cohésion sociale**– table ronde

En 2016, sous l'impulsion du Gouvernement, les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER) se sont mobilisés autour du projet de création d'une agence de la langue française. Six régions ont dressé un état des lieux de la déclinaison des différentes politiques concourant à la maitrise de la langue française et formulé des pistes d'amélioration de la coordination des acteurs et de la qualité du service rendu aux bénéficiaires.

Intervenants : **Fatima LABIB**, rapporteure pour le CESER Centre-Val de Loire, **Angélique THIBAUDAULT-SCHWARTZ**, rapporteure pour le CESER Provence-Alpes-Côte-D'azur (sous réserve), **Claire PESSIN-GARRIC**, rapporteure CESER Ile-de-France, **Dominique CARPENTIER**, Vice-président du CESER Hauts-de-France

17h **Clôture par le Premier ministre** *(sous réserve)*